

DEMANDE DE REGROUPEMENT

Conformément à l'article 81 de la *Loi sur les mines et les minéraux*

1. Je/nous soussigné(e)(s) _____ résidant au
 _____ (titulaire)
 adresse _____

_____ (ville) _____ (province) _____ (code postal)

N° de téléphone _____ N° de télécopieur _____

demande (demandons) par la présente à ce que soient regroupés les claims ou les claims et les baux miniers énumérés au verso.

2. Le groupe est situé dans la(les) zone(s) _____

3. Les claims et les baux miniers sont contigus.

4. Des droits de 6.50 \$ (plus la TPS) par claim ou par bail minier doivent accompagner cette demande. Veuillez libeller le chèque à l'ordre du **ministre des Finances du Manitoba**.

5. Les claims ou les claims et les baux miniers énumérés dans la présente ne font pas actuellement partie d'un certificat de regroupement, à l'exception de ceux indiqués au verso.

_____ (Date) _____ (Titulaire)

Si le titulaire ne réside pas au Manitoba, le nom et l'adresse de son représentant résidant dans la province doivent être donnés ci-dessous.

Représentant dans la province _____

Ville _____ Province MANITOBA Code postal _____ N° de téléphone _____

NOTA - Si cette demande est signée par un représentant, une copie faisant état de l'autorité qui lui est conférée doit être déposée au bureau du registre minier.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION	
Cheque/Receipt No. _____	
Cheque amount _____	
Payer _____	
	CASH STAMP

CLAIMS OU CLAIMS ET BAUX MINIERS

Numéro de claim ou de bail minier	Nom de claim	N° de certificat de regroupement antérieur	Surface en hectares

La demande doit être déposée à l'un des bureaux du registre minier suivants :

WINNIPEG
1395, avenue Ellice
Unité 360
WINNIPEG (Manitoba)
R3G 3P2
Tél. : (204) 945-6527
Télec. : (204) 948-2578

FLIN FLON
Édifice Barrow
143, rue Main, bureau 201
FLIN FLON (Manitoba)
R8A 1K2
Tél. : (204) 687-1630
Télec. : (204) 687-1634